

REGLEMENT Course nature des chevreuils Féinois

Organisée par l'Athlétique Club Féinois

DIMANCHE 20 MAI 2018 à Saint Marcel de Félines

1.PARTICIPATION

La course est ouverte à partir de la catégorie Cadet (nés en 2002 et avant) sous réserve du respect : Des règles de participation aux Courses Hors Stade édictées par la FFA applicables au 27 DECEMBRE 2015 et des dispositions du présent règlement.

2.INSCRIPTIONS

Les coureurs veilleront à fournir un dossier complet :

1. En ligne sur www.logicourse.fr jusqu'au 18 mai 2018 à 18H Le paiement s'effectuera par carte bancaire (frais 1,5 euros) : 6 euros parcours 7.5 km, 12 euros pour le parcours 15 km, 5 euros pour le parcours Open.
2. Par bulletin papier chez BEN RUN 15 avenue Parmentier 42120 Le Côteau jusqu'au 15 mai
3. Par courrier à envoyer avant le 17 mai à **Mme Verne Sandrine lieu-dit Moulin à vent 42510 Balbigny (Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site internet <http://chevreuilfelinois.weebly.com/>)**
4. Inscriptions sur place le samedi 19 mai de 15 h à 19h à la salle du temps libre de St Marcel de Félines
5. COURSE OPEN : Inscriptions sur place le samedi 19 mai de 15 h à 19h et le dimanche matin de 7H30 à 9H à la salle du temps libre de St Marcel de Félines
6. **ATTENTION : Aucune inscription ne sera possible le jour de la course**

Avertissements Seuls les coureurs ayant produit un dossier d'inscription strictement conforme se verront remettre un dossard.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant

d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

3. Certificat médical

La validation de l'inscription est conditionnée par la présentation :

1. D'un certificat médical de moins d'un an spécifiant **la non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition.**

Ou

2. D'une photocopie (non restituée) soit : d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running, ou d'un Pass'Running en cours de validité délivrés par la FFA, d'une licence délivrée par la FF Triathlon, la FF Course d'Orientation ou la FF Pentathlon Moderne pour la saison en cours d'une licence en cours de validité délivrée par une Fédération sportive agréée

Ce document devra être :

1. Téléchargée en ligne en même temps que l'inscription.
2. Adressé au plus tard le 15 mai (Le cachet de la poste –lettre prioritaire-faisant foi) à Mme Verne Sandrine le moulin à vent 42510 Balbigny
3. Donné au moment du retrait des dossards

L'attention des participants est attirée sur le fait qu'ils doivent pouvoir présenter l'original des photocopies produites à toute réquisition de l'autorité administrative.

COURSE OPEN : Cette épreuve sans classement, ni chronométrage est ouverte à toutes et à tous. Dénuée de tout esprit de compétition, les participants veilleront à gérer leur effort selon leur niveau d'entraînement. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de problème médical survenu sur le parcours.

4. Retrait des dossards et des puces

Samedi 19/05/2018 salle du temps libre de St Marcel de Félines de **15H à 19H heures.**

Dimanche 20/05/2018 salle du temps libre de St Marcel de Félines **de 07H30 à 09H15**

5. ORGANISATION DE LA COURSE

1. HORAIRES Départ de la course à **10H00** pour la 7.5 km et **09h30** pour la 15 km.
2. Présentation des parcours :

- 7.5 km 150 m de dénivelé positif et 15 Km 350 m de dénivelé positif. Des repères kilométriques seront installés sur l'ensemble du circuit.

3. SECURITE, CIRCULATION.

Des signaleurs seront présents aux différentes intersections du parcours afin de garantir les traversées de routes. Le circuit ne sera pas totalement fermé à la circulation. Les coureurs devront respecter le code de la route et s'imposer les mesures de sécurité élémentaires selon les conditions de courses (météo, circulation).

4. DEPART- ARRIVEE : Salle du temps

Les coureurs devront être dans la zone 10 minutes avant le départ. La zone d'échauffement se situera en arrière de la zone de départ et sur les rues adjacentes.

5. RAVITAILLEMENTS

Pour la 7.5 km à mi-course et à l'arrivée.

Pour la 15km deux ravitaillements seront installés sur le parcours et à l'arrivée

6. SANITAIRES

À disposition dans la salle du temps libre. Possibilité de douches dans les vestiaires du terrain de foot de St Marcel de Félines

7. ESPACE MEDICAL

Un poste de secours sera prévu dans la zone d'arrivée avec la présence d'un médecin.

8. ASSURANCE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique des concurrents(es). Les organisateurs sont couverts par une police Responsabilité civile souscrite auprès allianz : contrat multi pro N° 58820479 .

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance, Individuelle Accident, liée à leur licence. **Chaque participant non licencié est invité à s'assurer personnellement.**

9. CHRONOMETRAGE – CLASSEMENT

Le chronométrage est effectué par puces électroniques. En cas de perte de puce, le classement ne pourra être effectué.

En cas d'abandon la puce devra être ramenée à la salle du temps libre le jour même jusqu'à 13H ou renvoyé à la société **Logicourse**.

Les classements seront affichés au fur et à mesure de leur édition et de leur validation sur un panneau situé proche de l'arrivée dans la salle du temps libre. Ils figureront également sur le site www.logicourse.fr et sur le site internet du club. Il sera établi un classement individuel par catégories

PARCOURS OPEN : Ce parcours de 7,5 km est ouvert à toutes et à tous sans certificat médical. Il n'y aura ni classement, ni chronométrage.

10. RECOMPENSES

REMISES DE LOTS Un lot sera remis aux trois premiers coureurs et coureuses du classement Scratch et au vainqueur de chaque catégorie (Espoirs, Seniors, M1, M2, M3, M4, M5)

Pas de cumul dans l'attribution des lots. Les podiums auront lieu la salle du temps libre à St Marcel de Félines dès la fin des épreuves.

Le trophée des chevreuils reconnaissant sera remis à l'équipe la plus nombreuse.

1. DROIT A L'IMAGE

La participation à 1ère course des Chevreuils, vaut autorisation expresse et implicite concernant la publication des photos prises par les organisateurs au cours de la manifestation 20 mai 2018.

7. Loi informatique et liberté

Chaque organisateur, société de Chronométrie, s'engage à respecter l'ensemble des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite Informatique et Libertés, qui lui est applicable. Tout particulièrement et sans que ce soit limitatif, chaque organisateur s'engage à informer les participants à sa compétition que les résultats, ainsi que les données à caractère personnel les concernant, seront traités informatiquement par l'organisateur ainsi que par la FFA. Ces données pourront être publiées à des fins d'information et de promotion de l'athlétisme, notamment sur le site internet de la Fédération Française d'Athlétisme. L'organisateur s'engage également à informer les personnes concernées de leur droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données les concernant, ainsi que de leur droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de leurs données pour des motifs légitimes. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant, votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

8. Perte ou vol :

En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus responsables.